

Torah	תורה	Lévitique 12 : 1 à 13 : 59
Haftarah	הפטרה	2 Rois 4 : 42 à 5 : 19
		Marc 9 : 14 à 50
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Luc 7 : 18 à 35
		Marc 1 : 29 à 45

Lévitique

12 : 1 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

12 : 2 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Si la femme après avoir conçu, enfante un mâle, elle sera souillée pendant sept jours : elle sera souillée comme au temps de ses mois.

12 : 3 Et au huitième jour on circonciera la chair du prépuce de l'enfant.

12 : 4 Et elle demeurera trente-trois jours au sang de sa purification, et ne touchera aucune chose sainte, et ne viendra point au Sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

12 : 5 Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines, comme au temps de ses mois, et elle demeurera soixante-six jours au sang de sa purification.

12 : 6 Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils, ou pour fille, elle présentera au Sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, et un pigeonneau, ou une tourterelle, en offrande pour le péché, à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

12 : 7 Et le Sacrificateur offrira ces choses devant l'Éternel, et fera propitiation pour elle, et elle sera nettoyée du flux de son sang : telle est la Loi de celle qui enfante un fils ou une fille.

12 : 8 Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, alors elle prendra deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste, et l'autre en offrande pour le péché, et le Sacrificateur fera propitiation pour elle, et elle sera nettoyée.

13 : 1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, en disant :

13 : 2 L'homme qui aura dans la peau de sa chair tumeur, ou gale, ou bouton, et que cela paraîtra dans la peau de sa chair comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron Sacrificateur, ou à un de ses fils Sacrificateurs.

13 : 3 Et le Sacrificateur regardera la plaie en la peau de sa chair, et si le poil de la plaie est devenu blanc, et si la plaie, à la voir, est plus enfoncée que la peau de sa chair, c'est une plaie de lèpre : le Sacrificateur donc le regardera, et le jugera souillé.

13 : 4 Mais si le bouton est blanc en la peau de sa chair, et qu'à le voir il ne soit point plus enfoncé que la peau, et si son poil n'est pas devenu blanc, le Sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie.

13 : 5 Et le Sacrificateur la regardera le septième jour, et s'il aperçoit que la plaie se soit arrêtée, et qu'elle n'ait point crû dans la peau, le Sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.

13 : 6 Et le Sacrificateur la regardera encore le septième jour d'après, et s'il aperçoit que la plaie s'est retirée, et qu'elle ne s'est point accrue sur la peau, le Sacrificateur le jugera net ; c'est de la gale : et il lavera ses vêtements, et sera net.

13 : 7 Mais si la gale a crû en quelque sorte que ce soit sur la peau, après qu'il aura été regardé par le Sacrificateur pour être jugé net, et qu'il aura été regardé pour la seconde fois par le Sacrificateur,

13 : 8 Le Sacrificateur le regardera encore, et s'il aperçoit que la gale ait crû sur la peau, le Sacrificateur le jugera souillé : c'est de la lèpre.

13 : 9 Quand il y aura une plaie de lèpre en un homme, on l'amènera au Sacrificateur.

13 : 10 Lequel le regardera ; et s'il aperçoit qu'il y ait une tumeur blanche en la peau, et que le poil soit devenu blanc, et qu'il paraisse de la chair vive en la tumeur :

13 : 11 C'est une lèpre invétérée en la peau de sa chair, et le Sacrificateur le jugera souillé, et ne le fera point enfermer : car il est jugé souillé.

13 : 12 Si la lèpre boutonne fort dans la peau, et qu'elle couvre toute la peau de la plaie, depuis la tête de cet homme jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le Sacrificateur ;

13 : 13 Le Sacrificateur le regardera, et s'il aperçoit que la lèpre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera net celui qui a la plaie : la plaie est devenue toute blanche ; il est net.

13 : 14 Mais le jour auquel on aura aperçu de la chair vive, il sera souillé.

13 : 15 Alors le Sacrificateur regardera la chair vive, et le jugera souillé : la chair vive est souillée : c'est de la lèpre.

13 : 16 Que si la chair vive se change, et devient blanche, alors il viendra vers le Sacrificateur.

13 : 17 Et le Sacrificateur le regardera, et s'il aperçoit que la plaie soit devenue blanche, le Sacrificateur jugera net celui qui a la plaie : il est net.

13 : 18 Si la chair a eu en sa peau un ulcère, qui soit guéri ;

13 : 19 Et qu'à l'endroit où était l'ulcère il y ait une tumeur blanche, ou une pustule blanche-roussâtre, il sera regardé par le Sacrificateur.

13 : 20 Le Sacrificateur donc la regardera, et s'il aperçoit qu'à la voir elle soit plus enfoncée que la peau, et que son poil soit devenu blanc, alors le Sacrificateur le jugera souillé : c'est une plaie de lèpre, la lèpre a boutonné dans l'ulcère.

13 : 21 Que si le Sacrificateur la regardant aperçoit que le poil ne soit point devenu blanc, et qu'elle ne soit point plus enfoncée que la peau ; mais qu'elle se soit retirée, le Sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

13 : 22 Que si elle s'est étendue en quelque sorte que ce soit sur la peau, le Sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie.

13 : 23 Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcère : ainsi le Sacrificateur le jugera net.

13 : 24 Que si la chair a en sa peau une inflammation de feu, et que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc-roussâtre, ou blanc seulement ;

13 : 25 Le Sacrificateur le regardera : et s'il aperçoit que le poil soit devenu blanc dans le bouton, et qu'à la voir il soit plus enfoncé que la peau, c'est de la lèpre, elle a boutonné dans l'inflammation : le Sacrificateur donc le jugera souillé : c'est une plaie de lèpre.

13 : 26 Mais si le Sacrificateur le regardant aperçoit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton, et qu'il n'est point plus bas que la peau, et qu'il s'est retiré, le Sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

13 : 27 Puis le Sacrificateur le regardera le septième jour, et si le bouton a crû en quelque sorte que ce soit dans la peau, le Sacrificateur le jugera souillé : c'est une plaie de lèpre.

13 : 28 Que si le bouton s'arrête en son lieu sans croître sur la peau, et s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation ; et le Sacrificateur le jugera net : c'est un feu d'inflammation.

13 : 29 Et si l'homme ou la femme a une plaie en la tête, ou l'homme en la barbe,

13 : 30 Le Sacrificateur regardera la plaie, et si à la voir elle est plus enfoncée que la peau, ayant en soi du poil jaunâtre délié, le Sacrificateur le jugera souillé ; c'est de la tigne, c'est lèpre de tête, ou de barbe.

13 : 31 Et si le Sacrificateur regardant la plaie de la tigne, aperçoit qu'à la voir elle n'est point plus enfoncée que la peau, et n'a en soi aucun poil noir, le Sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie de la tigne :

13 : 32 Et le septième jour le Sacrificateur regardera la plaie, et s'il aperçoit que la tigne ne s'est point étendue, et qu'elle n'a aucun poil jaunâtre, et qu'à la voir la tigne elle ne soit pas plus enfoncée que la peau ;

13 : 33 Celui qui a la plaie de la tigne se rasera, mais il ne rasera point l'endroit de la tigne, et le Sacrificateur fera enfermer pendant sept autres jours celui qui a la tigne.

13 : 34 Puis le Sacrificateur regardera la tigne au septième jour, et s'il aperçoit que la tigne ne s'est point étendue sur la peau, et qu'à la voir elle n'est point plus

enfoncée que la peau, le Sacrificateur le jugera net, et cet homme lavera ses vêtements, et sera net :

13 : 35 Mais si la tigne croît en quelque sorte que ce soit dans la peau, après sa purification,

13 : 36 Le Sacrificateur la regardera, et s'il aperçoit que la tigne ait crû dans la peau, le Sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre : il est souillé.

13 : 37 Mais s'il aperçoit que la tigne se soit arrêtée, et qu'il y soit venu du poil noir, la tigne est guérie : il est net, et le Sacrificateur le jugera net.

13 : 38 Et si l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons, dis-je, qui soient blancs.

13 : 39 Le Sacrificateur les regardera, et s'il aperçoit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons retirés et blancs, c'est une tache blanche qui a boutonné dans la peau : il est donc net.

13 : 40 Et si l'homme a la tête pelée, il est chauve, et néanmoins il est net :

13 : 41 Et si sa tête est pelée du côté de son visage, il est chauve, et néanmoins il est net :

13 : 42 Mais si dans la partie pelée ou chauve, il y a une plaie blanche-roussâtre, c'est une lèpre qui a bourgeonné dans sa partie pelée ou chauve :

13 : 43 Et le Sacrificateur le regardera, et s'il aperçoit que la tumeur de la plaie soit blanche-roussâtre dans sa partie pelée ou chauve, semblable à la lèpre de la peau de la chair ;

13 : 44 L'homme est lépreux, il est souillé : le Sacrificateur ne manquera pas de le juger souillé : sa plaie est en sa tête.

13 : 45 Or le lépreux en qui sera la plaie, aura ses vêtements déchirés, et sa tête nue, et il sera couvert sur la lèvre de dessus, et criera : Le souillé, le souillé.

13 : 46 Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé souillé : il est souillé, il demeurera seul, et sa demeure sera hors du camp.

13 : 47 Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit vêtement de laine, soit vêtement de lin ;

13 : 48 Ou dans la chaîne, ou dans la trame du lin, ou de la laine, ou aussi dans la peau, ou dans quelque ouvrage que ce soit de pelleterie.

13 : 49 Et si cette plaie est verte, ou roussâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque chose que ce soit de peau, ce sera une plaie de lèpre, et elle sera montrée au Sacrificateur.

13 : 50 Et le Sacrificateur regardera la plaie, et fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie.

13 : 51 Et au septième jour il regardera la plaie : si la plaie est crûe au vêtement, ou en la chaîne, ou en la trame, ou en la peau, ou en quelque ouvrage que ce soit de pelleterie, la plaie est une lèpre rongeante, elle est souillée.

13 : 52 Il brûlera donc le vêtement, la chaîne, ou la trame de laine, ou de lin, et toutes les choses de peau, qui auront cette plaie ; car c'est une lèpre rongeante : cela sera brûlé au feu.

13 : 53 Mais si le Sacrificateur regarde, et aperçoit que la plaie ne soit point crûe au vêtement, ou en la chaîne, ou en la trame, ou en quelque autre chose qui soit faite de peau ;

13 : 54 Le Sacrificateur commandera qu'on lave la chose où est la plaie, et il le fera enfermer pendant sept autres jours.

13 : 55 Que si le Sacrificateur, après qu'on aura fait laver la plaie, la regarde, et il aperçoit que la plaie n'ait point changé sa couleur, et qu'elle ne soit point accrue, c'est une chose souillée, tu la brûleras au feu : c'est une enfonçure en son envers, ou en son endroit pelé.

13 : 56 Que si le Sacrificateur regarde, et aperçoit que la plaie se soit retirée après qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaîne, ou de la trame.

13 : 57 Que si elle paraît encore au vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque chose que ce soit de peau, c'est une lèpre qui a boutonné ; vous brûlerez au feu la chose où est la plaie.

13 : 58 Mais si tu as lavé le vêtement, ou la chaîne, ou la trame, ou quelque autre chose de peau, et que la plaie s'en soit allée, il sera encore lavé ; puis il sera net.

13 : 59 Telle est la loi de la plaie de la lèpre au vêtement de laine, ou de lin, ou en la chaîne, ou en la trame, ou en quelque chose que ce soit de peau, pour la juger nette, ou souillée.

2 Rois

4 : 42 Alors vint un homme de Bahalsalisa, qui apporta à l'homme de Dieu du pain des premiers fruits, *savoir* vingt pains d'orge, et du grain en épi étant avec sa paille : et *Élisée* dit : Donne *cela* à ce peuple, afin qu'ils mangent.

4 : 43 Et son serviteur lui dit : Donnerais-je ceci à cent hommes ? Mais il lui *répondit* : Donne-*le* à ce peuple, et qu'ils mangent. Car ainsi a dit l'Éternel : Ils mangeront, et il y en aura de reste.

4 : 44 Il mit donc *cela* devant eux, et ils mangèrent, et ils en laissèrent de reste, suivant la parole de l'Éternel.

5 : 1 Or Naaman, Chef de l'armée du Roi de Syrie, était un homme puissant auprès de son Seigneur, et il était en grand honneur, parce que l'Éternel avait délivré les Syriens par son moyen, mais cet homme fort et vaillant était lépreux.

5 : 2 Et quelques troupes sorties de Syrie, avaient amené prisonnière une petite fille du pays d'Israël, qui servait la femme de Naaman :

5 : 3 Et elle dit à sa maîtresse : Je souhaiterais que mon Seigneur *se présentât* devant le Prophète qui *est* en Samarie, il l'aurait aussitôt délivré de sa lèpre.

5 : 4 Quelqu'un donc vint et le rapporta à son Seigneur, en disant : La fille qui est du pays d'Israël, a dit telle et telle chose.

5 : 5 Et le Roi de Syrie dit à *Naaman* : *Sus donc*, vas-y, et j'enverrai des Lettres au Roi d'Israël. *Naaman* donc s'en alla, et prit avec soi dix talents d'argent, et six mille *pièces* d'or, et dix robes de rechange.

5 : 6 Et il apporta au Roi d'Israël des Lettres de telle teneur : Maintenant, dès que ces Lettres seront parvenues à toi, sache que je t'ai envoyé Naaman mon serviteur, afin que tu le délivres de sa lèpre.

5 : 7 Or dès que le Roi d'Israël eut lu les Lettres il déchira ses vêtements, et dit : *Suis-je* un Dieu pour faire mourir, et pour rendre la vie, que celui-ci envoie vers moi, pour délivrer un homme de sa lèpre ? *C'est* pourquoi sachez maintenant, et voyez qu'il cherche occasion contre moi.

5 : 8 Mais il arriva que dès qu'*Élisée*, homme de Dieu, eut appris que le Roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au Roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? qu'il s'en vienne maintenant vers moi, et qu'il sache qu'il y a un Prophète en Israël.

5 : 9 Naaman donc s'en vint avec ses chevaux, et avec son chariot, et se tint à la porte de la maison d'*Élisée*.

5 : 10 Et *Élisée* envoya un messenger vers lui, pour lui dire : Va, et te lave sept fois au Jourdain, et ta chair te reviendra *telle qu'auparavant*, et tu seras net.

5 : 11 Mais Naaman se mit en grande colère, et s'en alla, en disant : Voilà, je pensais en moi-même : Il sortira incontinent, et invoquera le Nom de l'Éternel son Dieu, et il avancera sa main sur l'endroit *de la plaie*, et délivrera le lépreux.

5 : 12 Abana et Parpar, fleuves de Damas, ne *sont-ils* pas meilleurs que toutes les eaux d'Israël ? ne m'y laverai-je pas bien ? mais deviendrais-je net ? Ainsi donc il s'en retournait, et s'en allait tout en colère.

5 : 13 Mais ses serviteurs s'approchèrent, et lui parlèrent, en disant : Mon père, si le Prophète t'eût dit quelque grande chose, ne l'eusses-tu pas faite ? combien plutôt donc *dois-tu faire* ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu deviendras net ?

5 : 14 Ainsi il descendit, et se plongea sept fois au Jourdain, suivant la parole de l'homme de Dieu ; et sa chair lui revint semblable à la chair d'un petit enfant ; et il fut net.

5 : 15 Alors il retourna vers l'homme de Dieu, lui et toute sa suite, et il vint se présenter devant lui : et dit : Voici, maintenant je connais qu'il n'y a point d'autre Dieu en toute la terre, qu'en Israël. Maintenant donc, je te prie, prends ce présent de ton serviteur.

5 : 16 Mais *Élisée* *répondit* : L'Éternel, en la présence duquel je me tiens, *est* vivant, que je ne le prendrai point : et quoique *Naaman* le pressât fort de le prendre, *Élisée* le refusa.

5 : 17 Naaman dit : Or je te prie, ne pourrait-on point donner de *cette* terre à ton serviteur la charge de deux mulets ? car ton serviteur ne fera plus d'holocauste ni de sacrifice à d'autres dieux, mais seulement à l'Éternel.

5 : 18 L'Éternel veuille pardonner ceci à ton serviteur ; c'est que quand mon maître entrera dans la maison de Rimmon pour se prosterner là et qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la maison de Rimmon : l'Éternel, *dis-je*, veuille me le pardonner, quand je me prosternerai dans la maison de Rimmon.

5 : 19 Et *Élisée* lui dit : Va en paix. Ainsi étant parti d'auprès de lui il marcha environ quelque petit espace de pays.

Marc

9 : 14 Puis étant revenu vers les Disciples, il vit autour d'eux une grande troupe, et des Scribes qui disputaient avec eux.

9 : 15 Et dès que toute cette troupe le vit, elle fut saisie d'étonnement, et ils accoururent pour le saluer.

9 : 16 Et il interrogea les Scribes, disant ; De quoi disputez-vous avec eux ?

9 : 17 Et quelqu'un de la troupe prenant la parole, dit ; Maître, je t'ai amené mon fils qui a un esprit muet.

9 : 18 Lequel le rompt partout où il le prend, et il écume, et grince les dents, et devient sec : et j'ai prié tes Disciples de le jeter dehors, mais ils n'ont pu.

9 : 19 Alors Jésus lui répondant, dit ; Ô génération incrédule, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous supporterai-je ? Amenez-le-moi.

9 : 20 Et ils le lui amenèrent : et quand il l'eut vu l'esprit le rompit incontinent, de sorte que l'enfant tomba à terre, et se tournait çà et là en écumant.

9 : 21 Et Jésus demanda au père de l'enfant ; Combien y a-t-il de temps que ceci lui est arrivé ? et il dit ; Dès son enfance :

9 : 22 Et souvent il l'a jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr : mais si tu y peux quelque chose, assiste-nous, étant ému de compassion envers nous.

9 : 23 Alors Jésus lui dit ; Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles au croyant.

9 : 24 Et aussitôt le père de l'enfant s'écriant avec larmes, dit ; Je crois, Seigneur : subviens à mon incréduité.

9 : 25 Et quand Jésus vit que le peuple y accourait l'un sur l'autre, il tança l'esprit immonde, en lui disant ; Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de cet enfant, et n'entre plus en lui.

9 : 26 Et le démon sortit en criant, et faisant beaucoup souffrir cet enfant, qui en devint comme mort, tellement que plusieurs disaient, Il est mort.

9 : 27 Mais Jésus l'ayant pris par la main, le redressa ; et il se leva.

9 : 28 Puis Jésus étant entré dans la maison, ses Disciples lui demandèrent en particulier ; Pourquoi ne l'avons-nous pu jeter dehors ?

9 : 29 Et il leur répondit ; Cette sorte de diables ne peut sortir autrement que par la prière et par le jeûne.

9 : 30 Et étant partis de là, ils marchèrent par la Galilée : mais il ne voulut pas que personne le sût.

9 : 31 Or il enseignait ses Disciples, et leur disait ; Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, mais après qu'il aura été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

9 : 32 Mais ils n'entendaient point ce discours, et ils craignaient de l'interroger.

9 : 33 Après ces choses il vint à Capernaüm, et quand il fut arrivé à la maison, il leur demanda ; De quoi disputiez-vous ensemble en chemin ?

9 : 34 Et ils se turent : car ils avaient disputé ensemble en chemin, qui d'entre eux était le plus grand.

9 : 35 Et après qu'il se fut assis, il appela les douze, et leur dit ; Si quelqu'un veut être le premier entre vous, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous.

9 : 36 Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux, et après l'avoir pris entre ses bras, il leur dit ;

9 : 37 Quiconque recevra l'un de tels petits enfants en mon Nom, il me reçoit ; et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais il reçoit celui qui m'a envoyé.

9 : 38 Alors Jean prit la parole, et dit ; Maître, nous avons vu quelqu'un qui jetait les diables dehors en ton Nom, et qui pourtant ne nous suit point : et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit point.

9 : 39 Mais Jésus leur dit ; Ne l'en empêchez point : parce qu'il n'y a personne qui fasse un miracle en mon Nom, qui aussitôt puisse mal parler de moi.

9 : 40 Car qui n'est pas contre nous, il est pour nous.

9 : 41 Et quiconque vous donnera à boire un verre d'eau en mon Nom, parce que vous êtes à Christ, en vérité je vous dis, qu'il ne perdra pas sa récompense.

9 : 42 Mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il lui vaudrait mieux qu'on mit une pierre de meule autour de son cou, et qu'on le jetât dans la mer.

9 : 43 Or si ta main te fait broncher, coupe-la : il vaut mieux que tu entres manchot dans la vie, que d'avoir deux mains, et aller dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point :

9 : 44 Là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point.

9 : 45 Et si ton pied te fait chopper, coupe-le : il vaut mieux que tu entres boiteux dans la vie, que d'avoir deux pieds, et être jeté dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point :

9 : 46 Là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point.

9 : 47 Et si ton oeil te fait chopper, arrache-le : il vaut mieux que tu entres dans le Royaume de Dieu n'ayant qu'un oeil, que d'avoir deux yeux, et être jeté dans la géhenne du feu :

9 : 48 Là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point.

9 : 49 Car chacun sera salé de feu : et toute oblation sera salée de sel.

9 : 50 C'est une bonne chose que le sel : mais si le sel perd sa saveur, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ?

Luc

7 : 18 Et toutes ces choses ayant été rapportées à Jean par ses disciples ;

7 : 19 Jean appela deux de ses disciples, et les envoya vers Jésus, pour lui dire ; Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre ?

7 : 20 Et étant venus à lui, ils *lui* dirent ; Jean Baptiste nous a envoyés à toi, pour te dire ; Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre ?

7 : 21 (Or, en cette même heure-là il guérit plusieurs personnes de maladies et de fléaux, et des malins esprits : et il donna la vue à plusieurs aveugles.)

7 : 22 Ensuite Jésus leur répondit, et leur dit ; Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez vu et ouï, que les aveugles recouvrent la vue ; que les boiteux marchent ; que les lépreux sont nettoyés ; que les sourds entendent ; que les morts ressuscitent ; et que l'Évangile est prêché aux pauvres.

7 : 23 Mais bienheureux est quiconque n'aura point été scandalisé en moi.

7 : 24 Puis quand les messagers de Jean furent partis, il se mit à dire de Jean aux troupes ; Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Un roseau agité du vent ?

7 : 25 Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu de précieux vêtements ? Voici, c'est dans les palais des Rois que se trouvent ceux qui sont magnifiquement vêtus, et qui vivent dans les délices.

7 : 26 Mais qu'êtes-vous *donc* allés voir ? Un Prophète ? oui, vous dis-je, et plus qu'un Prophète.

7 : 27 C'est de lui qu'il est écrit ; Voici, j'envoie mon Messager devant ta face, et il préparera ta voie devant toi.

7 : 28 Car je vous dis qu'entre *tous* ceux qui sont nés de femme, il n'y a aucun Prophète plus grand que Jean Baptiste : et toutefois le moindre dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui.

7 : 29 Et tout le peuple qui entendait *cela*, et les péagers qui avaient été baptisés du Baptême de Jean, justifèrent Dieu.

7 : 30 Mais les Pharisiens, et les Docteurs de la Loi, qui n'avaient point été baptisés par lui, rejetèrent contre eux-mêmes le conseil de Dieu.

7 : 31 Alors le Seigneur dit ; À qui donc comparerai-je les hommes de cette génération ; et à quoi ressemblent-ils ?

7 : 32 Ils sont semblables aux enfants qui sont assis au marché, et qui crient les uns aux autres, et disent ; Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé : nous vous avons chanté des lamentations, et vous n'avez point pleuré.

7 : 33 Car Jean Baptiste est venu ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; Et vous dites ; Il a le diable.

7 : 34 Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant : et vous dites ; Voici un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie.

7 : 35 Mais la Sapience a été justifiée par tous ses enfants.

Marc

1 : 29 Et aussitôt après étant sortis de la Synagogue, ils allèrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André.

1 : 30 Or la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre : et d'abord ils lui parlèrent d'elle.

1 : 31 Et s'étant approché, il la releva, en la prenant par la main : et à l'instant la fièvre la quitta : et elle les servit.

1 : 32 Or le soir étant venu, comme le soleil se couchait on lui apporta tous les malades, et les démoniaques,

1 : 33 Et toute la ville était assemblée devant la porte.

1 : 34 Et il guérit plusieurs malades qui avaient de différentes maladies : et jeta plusieurs diables hors des possédés, et il ne permit point que les diables dissent qu'ils le connussent.

1 : 35 Puis au matin, comme il était encore fort nuit, s'étant levé, il sortit, et s'en alla en un lieu désert, et il priait là.

1 : 36 Et Simon, et ceux qui étaient avec lui, le suivirent.

1 : 37 Et l'ayant trouvé, ils lui dirent ; Tous te cherchent.

1 : 38 Et il leur dit ; Allons aux bourgades voisines, afin que j'y prêche aussi : car je suis venu pour cela.

1 : 39 Il prêchait donc dans leurs Synagogues par toute la Galilée, et jetait les diables hors des possédés.

1 : 40 Et un lépreux vint à lui, le priant et s'agenouillant devant lui, et lui disant ; Si tu veux, tu peux me rendre net.

1 : 41 Et Jésus étant ému de compassion étendit sa main, et le toucha, en lui disant ; Je le veux, sois net.

1 : 42 Et quand il eut dit cela, la lèpre se retira aussitôt de cet homme, et il fut net.

1 : 43 Puis l'ayant menacé, il le renvoya incontinent,

1 : 44 Et lui dit ; Prends garde de n'en rien dire à personne : mais va te montrer au Sacrificateur, et présente pour ta purification les choses que Moïse a commandées, pour leur être en témoignage.

1 : 45 Mais lui étant parti commença à publier plusieurs choses, et à divulguer l'affaire : de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville, mais il se tenait dehors en des lieux déserts : et de toutes parts on venait à lui.